

N° 6.12 - Loi de finances Sécurité Sociale 2025

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Publics : Experts-comptables, commissaires aux comptes, notaires, experts fonciers, avocats spécialisé en agriculture

Durée : de 9 h 00 à 11 h 00

Tarif par participant en distanciel :

Le tarif est de 112.5 e HT soit 135 € TTC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Contenu

La synthèse des principales mesures de la Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025 vous permet de décrypter en un coup d'œil les mesures et leurs impacts sur la protection sociale de vos clients. Vous retrouverez, parmi les articles de la loi, les mesures qui impactent, d'une part, les contributions et cotisations sociales, et, d'autre part, celles relatives aux prestations sociales.

Animateur : Responsable du marché des professionnels d'AG2R La Mondiale

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Evaluation :

L'animateur s'assure de la bonne compréhension des participants durant toute la durée de l'intervention.

MODALITÉS

Date de cette version : 03/10/2024

Nombres de participants limités : 30

Modalités d'inscription :

Vous recevrez votre lien de connexion pour la visio-conférence deux jours avant la formation.

Contact

UNECA Mme Céline DUPUID-MOREUX

26 rue de Mogador

75009 Paris

contact@uneca.fr

Imprimer

[Liste complète des formations](#)

Source URL: <http://formation.uneca.fr/loi-de-finances-securite-sociale-2023>